



LES BIBLIOTHÈQUES DEPARTEMENTALES ET LEURS ACTIONS AUPRÈS DES COLLÈGES

SYNTHÈSE

1 ENQUÊTE EN DEUX VOLETS

L'enquête « Les bibliothèques départementales et leurs actions auprès des collèves », a été réalisée par l'Observatoire de la lecture et de l'écriture des adolescents de Lecture Jeunesse à la demande de l'Association des Bibliothécaires Départementaux avec le soutien du ministère de la Culture.

Elle comporte deux volets.



Premier volet

Un questionnaire complété par 43 bibliothèques départementales sur 93



Deuxième volet

21 entretiens répartis en 5 groupes : direction des BD, professionnels des services d'Éducation artistique et culturelle des départements, bibliothécaires, professeurs documentalistes et de lettres, services de l'Éducation nationale.

Le rapport, avec de nombreux exemples d'actions concrètes, et la présentation des réponses au questionnaire sont téléchargeables gratuitement sur www.lecturejeunesse.org/enquetes.



ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES
DÉPARTEMENTAUX

Soutenue par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actions existantes

Le questionnaire distinguait deux modes d'intervention possibles auprès des collèges. L'action directe, lorsqu'une bibliothèque départementale [BD] interagit directement avec un ou des collèges, est pratiquée par 64% des BD. L'action indirecte, par laquelle la BD interagit avec des intermédiaires, par exemple en soutenant une bibliothèque municipale qui interagit avec un collège, concerne 80 % des interrogés. Dans les deux cas, les BD interviennent le plus fréquemment pour prêter des documents ou du matériel, financer les actions, repérer ou mettre en contact des intervenants et concevoir les ressources. Le développement de la lecture (88%) et La découverte de la littérature jeunesse (74%) sont pour les BD les objectifs centraux de ces actions.

La plupart des actions relatées en entretiens sont en partie directes, la BD entrant elle-même en contact avec les professionnels de l'Éducation nationale [EN] au moins une fois, même lorsque les bibliothèques du réseau assurent le gros du portage de projet.

- Le prêt de documents est l'action la plus fréquente, mais elle est compliquée notamment par l'éloignement géographique et la disparition des bibliobus. Les BD les plus engagées pratiquent parfois le don de documents (aux CDI ou aux collégiens). Dans certains départements, il est exclu de prêter aux CDI, mais dans d'autres ces pratiques se développent et peuvent être un tremplin pour des projets communs plus ambitieux. Ce prêt peut notamment se faire dans le cadre de l'organisation de prix et de concours littéraires. À noter, 81% des BD ayant répondu au questionnaire possèdent un fonds « ado ».
- Les rencontres avec des artistes, ponctuelles ou sous forme de résidences ou d'ateliers, sont fréquentes. Selon les personnes interrogées, elles sont de moins en moins souvent financées par les BD qui conservent un rôle de conseil et mise en relation.
- Le prêt d'exposition et d'outils d'animation est le type d'action qui est considéré comme fonctionnant le mieux. Ces collaborations peuvent contribuer à faire du CDI un tiers-lieu axé sur la culture en général et pas seulement sur la lecture (prêt de matériel type banquettes, présentoirs à musique...).

Une directrice de BD décrit : les « espaces ados »

Les « espaces ados » conçus par les BD et prêtés aux CDI contiennent du mobilier « vraiment adapté pour les ados avec un espèce de sièges remplis de graines dans lesquels ils peuvent se vautrer [les fatboys], des tapis, des espèces de tentes qui créent un peu d'intimité et leur permettent d'être en petit groupe comme ils aiment bien » ; des documents « auxquels ils n'ont pas forcément accès le reste du temps puisque c'est en général des romans récents qui ont pu être primés, des BD, de documentaires et de la musique... » ; des animations : lectures à voix haute pour des petits groupes à l'heure du déjeuner, lectures « vivantes » théâtralisées des romans par les bibliothécaires ; lectures commentées ; ateliers philo ; accueil de conteurs ou conteuses...

- Une des actions directes les plus courantes est l'ouverture de formations ou de rencontres professionnelles prévues pour les bibliothécaires aux professeurs documentalistes, voire de lettres. Cette ouverture est généralement occasionnelle, en fonction des thématiques, et très appréciée par les enseignants qui regrettent le manque de places disponibles ou d'information. Dans certains départements, les formations et les journées interprofessionnelles qui réunissaient les acteurs ont disparu faute de budget.
- L'organisation d'événements culturels peut-être planifiée et financée par les BD, pour des actions qui s'adressent aux collégiens. Le plus souvent, ce sont des actions hors temps scolaires dans les bibliothèques, mais la présence du public est assurée par les liens entre bibliothécaires et personnels éducatifs. Plus rarement, des événements sont organisés dans les établissements.

Un prix littéraire pour faire venir les collégiens en bibliothèque

La direction « jeunesse et collège » du département H pilote avec l'aide d'une association un grand prix littéraire dans le but « d'inciter les collégiens à la lecture ». La participation au prix comporte 4 séances : 1) la présentation des livres en lice ; 2) une rencontre avec des auteurs ; 3) une séance de pratique ; 4) une sortie en festival littéraire au cours duquel a lieu le vote. Les bibliothèques municipales proches des collèges impliqués accueillent en leur sein une des séances de rencontre entre les collégiens et les auteurs ou autrices. « On essaie de privilégier le fait qu'une séance se déroule en bibliothèque parce que c'est l'enjeu des collèges : ils ne vont pas en bibliothèque naturellement comme les écoles primaires sur le temps scolaire », explique la cheffe de service qui fait alors le lien avec la BD.

D'autres exemples de collaboration sont à noter. Les « médiathèques-CDI », sont des lieux où collège et bibliothèque municipale partagent le même bâtiment, avec des budgets séparés mais en pouvant mutualiser des moyens pour l'acquisition de documents ou l'organisation d'événements, par exemple faire venir un intervenant dans quelques classes puis pour une soirée ouverte au public. Pour une enquêtée, les liens avec le CDI favorisent la venue à la bibliothèque de familles n'habitant pas en cœur de village. Les BD peuvent également être un accompagnateur et un soutien pour des projets au niveau du département touchant les collégiens.

Modalités d'organisation et leviers

Les BD prennent des places très variées dans les organigrammes des départements, et peuvent être rattachées à des pôles culturels, sociaux, éducatifs... Cela rend les interlocuteurs complexes à identifier pour les partenaires éventuels. Cela influe également sur la perception de leurs missions, à la fois par les agents des BD et par les institutions qui les supervisent.

D'après les réponses au questionnaire, les missions des BD sont « la réflexion, la conception et le conseil » (95%), suivies par la formation (86%) et le soutien matériel et financier (79%). Les réponses libres au questionnaire mettent aussi l'accent sur les enjeux de développement des bibliothèques du réseau, de développement de la lecture et d'accès à la culture pour tous. Ces différents éléments se retrouvent dans les entretiens avec les directions, avec l'appui aux bibliothèques, la formation et l'action culturelle, mais tous n'y attachent pas la même importance.

Une enseignante témoigne : l'expertise professionnelle des équipes BD

« Je voulais constituer un petit fond sur le western, mais je me suis vite rendue compte que le western peut être très violent... Là, j'ai eu un super conseil de la personne que j'ai contacté à la BD et j'ai pu constituer mon fond western avec une aide précieuse. C'est une équipe avec qui ça se passe super bien, donc moi je n'hésite pas à faire appel à elles.

Je me suis aussi posé la question de savoir si je voulais donner les livres que je désherbaïs à un organisme : est-ce que j'ai le droit de le faire, si oui quelles opérations fallait-il que je fasse dessus... Je me suis plutôt tournée vers [le BD] que vers mon institution, étonnamment. Elles sont de bon conseil et il y a toujours une réponse. »

Les missions de la BD : une hétérogénéité de conception et de pratiques

L'idéal de démocratisation de la culture est commun, mais son appréhension par les BD recouvre une disparité de conceptions et de pratiques, notamment autour des notions de « lecture publique » et d'« action culturelle ». La lecture publique est définie par l'Enssib comme les actions autour du livre et de l'écrit mises en œuvre sur le territoire de la bibliothèque en direction de son public ; cependant, ce terme semble recouvrir un certain flou pour les acteurs. Certaines BD définissent la lecture publique comme l'appui aux bibliothèques sur le territoire pour proposer une offre de lecture à leurs inscrits, ce qui exclut de fait les collèges. Les BD qui se revendiquent d'une mission d'action culturelle pensent la culture de façon plus large que le seul livre et intègrent plus facilement les différents publics (ceux de l'éducation nationale notamment). Les BD qui sont attachées à un pôle culturel du département ont moins tendance à investir ces aspects. Cependant, toutes s'accordent sur l'idée que leurs missions évoluent vers plus d'action culturelle, complément de la lecture publique.

La place de la bibliothèque comme « tiers lieu » sur le territoire est une évolution favorisée par les pouvoirs publics, que les bibliothécaires reconnaissent correspondre aux demandes du public, même si cela les éloigne de leur cœur de métier. Cette mission supplémentaire représente une charge pour les équipes, qui doivent en plus se former à ces nouvelles démarches.

Des missions impactées par les pouvoirs en place

Les collectivités territoriales peuvent pousser à la collaboration entre BD et collège lorsqu'elles fixent ce public comme priorité. Cependant, des projets initiés par une mandature peuvent être arrêtés de façon brutale après une période d'élection ; certains professionnels savent ainsi faire un usage stratégique des changements d'idées de leurs élus pour placer les projets qui leur tiennent à cœur. Par ailleurs, la demande de développer de nouveaux champs d'action est le plus souvent à moyens constants ; l'argent fait souvent plus défaut que les personnes, car 28 % des BD ont un budget à consacrer aux actions collèges alors que 81 % d'entre elles mobilisent au moins une personne (24% trois employés ou plus). Ce manque de moyens, en plus d'entraîner la disparition d'actions anciennement en place, conduit à privilégier les actions où la BD a un

rôle de conseil ou d'intermédiaire et les partenariats, notamment avec des associations. Ainsi, si 84 % des BD pensent que leur établissement devrait agir auprès des collègues, et 63 % que ces missions devraient être prioritaires, seulement un quart indiquent qu'elles sont prioritaires aujourd'hui. Elles doivent, de fait, faire des choix entre les différents publics à cibler (petite enfance, seniors, personnes incarcérées, etc.).

Le conseil départemental moteur de l'action culturelle

Un département, dans le cadre de sa politique d'éducation artistique et culturelle, investit un million d'euros par an pour financer les projets d'actions culturelles auprès du public cible des collégiens et des collégiennes.

Cet investissement prend la forme d'appels à projet qui s'adressent à des compagnies, associations ou acteurs culturels professionnels. Les projets attendus sont surtout des interventions d'artistes pour organiser des ateliers de création avec les élèves. La BD n'intervient pas directement dans ces projets, mais agit en tant que partenaire tiers. Des employées de la BD sont aussi présentes au moment des échanges et des rencontres.

Partenariats

Pour toucher le public collégien, des partenariats existent avec les bibliothèques du réseau et avec les établissements scolaires. Les deux ont besoin de prêts de ressources bibliographiques ; l'EN demande plus fréquemment des ressources financières, les bibliothèques des mises en relation avec des intervenants.

Les BD et les bibliothécaires s'accordent à trouver leurs relations bonnes, les partenariats efficaces et simples, en contraste avec ceux avec l'EN. La formation et l'animation sont plébiscitées. Si les BD supposent que les bibliothécaires ressentent une appréhension à travailler avec le public ado, cela ne ressort pas des entretiens de cette enquête avec ces professionnels. Assurer des animations au collège se fait cependant souvent au détriment du fonctionnement de la bibliothèque, du fait du manque de moyens. Il est également complexe d'embarquer les municipalités, responsables des bibliothèques, dans des projets envers des publics qui relèvent de la compétence du département.

Les partenariats avec l'EN rencontrent de nombreux obstacles et sont souvent fragiles même lorsqu'ils sont fructueux. D'une part, il est difficile d'identifier le bon interlocuteur, ainsi que le niveau hiérarchique auquel on peut s'adresser dans des organigrammes

jugés très verticaux ; ce poids de la hiérarchie est, selon les enquêtés, un frein à l'organisation car il faut obtenir l'aval du principal pour tout. D'autre part, les missions et le fonctionnement des BD sont peu connues des enseignants. L'existence de professeurs relais, ainsi que de référents identifiés dans les BD, est saluée le cas échéant. Les cultures professionnelles différentes, les BD reprochant aux enseignants une approche scolaire de la lecture avec un attachement au programme et des doutes sur l'autonomie des élèves, là où l'approche des BD se caractérise par un refus du scolaire et la lecture dite « plaisir », est également un obstacle à la compréhension. Les BD regrettent également que les enseignants n'aient pas l'habitude de mener des projets et notamment de développer un lien entre plusieurs actions ; certaines refusent alors le simple prêt de documents sur une thématique, encourageant à développer un projet qui inclue par exemple des rencontres et un développement dans le temps. De leur côté, les enseignants reprochent le manque de connaissance du public des collégiens. Ces difficultés de collaboration sont celles que l'on retrouve dans toutes les situations où des personnes extérieures à l'EN interviennent pendant le temps scolaire, notamment dans le cadre de l'éducation artistique en culturelle. Les partenariats réussis reposent alors sur des relations interpersonnelles au niveau local, ce qui rend la collaboration souvent éphémère à cause du turn-over des personnels.

D'autres freins à ces projets communs se trouvent dans l'éloignement géographique, lorsqu'en milieu rural le collège et la médiathèque ne sont pas proches. Les calendriers ajoutent à la complexité, les enseignants ne pouvant se mobiliser pour monter ces projets qu'en dehors du temps scolaire, donc des horaires de bureaux, et fonctionnant en années scolaires là où les BD pensent en année civile.

Contre l'éloignement géographique, les ados passeurs de livres

Dans le département B, un territoire montagneux et rural surtout composé de petites et moyennes villes, une professeure documentaliste est à l'initiative d'une collaboration originale entre collèges et bibliothèques : ce sont les élèves qui se chargent de faire circuler les livres et documents d'une bibliothèque à l'autre. Ce partenariat est régi par un conventionnement avec les bibliothèques : « C'est tout à fait original, je pense... quand il y a des demandes de documents faites par les usagers, les collégiens s'en occupent en fonction de leur lieu d'habitation : ils font circuler les collections », décrit le directeur de la BD 2.